



IFP 1007 La Dôle

| Canton | Communes | Surface |
|--------|--|---------|
| Vaud | Chésereux, Gingins, La Rippe, Saint-Cergue | 744 ha |



Imposante paroi calcaire du sommet



IFP 1007 La Dôle



Éboulis calcaires sous le col de Porte



Mur de pierres sèches au milieu des pâturages boisés



Flanc oriental du sommet de La Dôle

1 Justification de l'importance nationale

- 1.1 Paysage caractéristique avec un sommet particulièrement marquant et dégarni contrastant avec les flancs boisés
- 1.2 Longue crête calcaire entaillée par une imposante paroi rocheuse
- 1.3 Grande diversité de forêts subalpines
- 1.4 Vastes prairies sèches alpines et subalpines sur terrains rocheux
- 1.5 Complexe de forêts, prairies et pâturages secs ainsi que pâturages boisés
- 1.6 Grande richesse floristique, avec espèces emblématiques et spécialisées des différents milieux naturels présents
- 1.7 Habitat très important pour des espèces animales rares et caractéristiques des hauts sommets jurassiens, en particulier pour les tétraonidés

2 Description

2.1 Caractère du paysage

Reconnue comme l'un des paysages majeurs de la chaîne jurassienne, La Dôle se caractérise par un sommet dégarni, particulièrement marquant et visible depuis La Côte et les bords du Léman en raison de sa proximité, de son versant sud rocheux et de son altitude. La Dôle culmine à 1677 m et constitue le deuxième plus haut sommet du Jura suisse et le plus occidental du pays.

Les flancs boisés de ce massif contrastent avec les milieux dépourvus de forêts du sommet, créant ainsi un environnement caractéristique de cette partie du Jura vaudois. Au-dessus des bandes de forêts denses, les vastes pâturages du sommet, en partie boisés, sont sillonnés de murs de pierres sèches qui contribuent à structurer le paysage. Le versant sud-est, abrupt, encore profondément naturel et sauvage et au caractère particulièrement tranquille, contraste avec le flanc nord-ouest, plus doux et marqué par la présence de plusieurs infrastructures touristiques.

Alternant crêtes et éboulis, arêtes et replats, les structures géologiques complexes de La Dôle déterminent une morphologie générale tourmentée. Les différents milieux naturels sont clairement déterminés par la géologie du massif et présentent des formes très variées. Parmi cette mosaïque de milieux naturels, les vastes prairies sèches, les nombreuses bandes forestières et les pâturages boisés contribuent à la formation d'un environnement aussi bien jurassien qu'alpin.

Arborant sur son sommet un radar pour la navigation aérienne en forme de sphère, La Dôle constitue un point de repère pour la région lémanique ainsi que pour le Jura français. Balcon ouvert sur le Léman, le massif offre de la sorte une vue dégagée et remarquable sur le Léman et sur les Alpes.

Le massif possède deux autres sommets. La Pointe de Poêle Chaud est située au nord de La Dôle, dont elle est séparée par le col de Porte. Ce sommet, moins emblématique mais presque aussi élevé, est entouré par des bandes de forêts qui se transforment peu à peu en pâturages boisés sur le versant méridional. Plus connu et situé peu à l'est, le sommet de La Barillette représente une sorte d'avant-poste de la Dôle en direction de La Côte et du lac.

2.2 Géologie et géomorphologie

La Dôle est le point culminant d'une longue crête calcaire mise en place il y a moins de 10 millions d'années lors de la surrection du Jura. Le massif de La Dôle, qui se prolonge de manière marquée vers le nord jusqu'à la Pointe de Fin Château, correspond à la partie sommitale d'un anticlinal constitué par les bancs calcaires massifs du Malm, déposés il y a 250 millions d'années dans une mer peu profonde et sous un climat tropical.

Le flanc oriental du sommet est entaillé par une imposante paroi calcaire localisée sur une faille, où affleure, sur plus de 200 m de haut, l'ensemble de la formation du Malm. Durant le Quaternaire, les parois ont été érodées par des glaciers locaux qui ont façonné des cirques. Puis, sous l'effet du gel-dégel, d'importants dépôts d'éboulis se sont accumulés au pied des falaises, sur le replat du Chalet de La Dôle. Ce replat est formé par un synclinal de roches marneuses et calcaires du Crétacé inférieur.

Sur le flanc ouest du sommet, les couches calcaires du Malm sont graduellement recouvertes par les formations marno-calcaires puis par les calcaires beiges et souvent massifs du Crétacé inférieur, qui recèlent parfois d'étranges concrétions de quartz et de calcédoine au sein des calcaires marneux.

Malgré une pluviométrie importante de plus de 2000 mm par an, on n'observe guère d'écoulements d'eau en surface. Les précipitations s'infiltrent en effet rapidement dans le sol, soit dans les vastes lapiaz et les nombreuses dolines visibles dans les pâturages, soit dans d'importants bassins d'effondrement résultant de la dissolution d'évaporites contenues dans des brèches du Crétacé.

À l'exception du replat du Chalet de La Dôle, recouvert par une moraine sablo-graveleuse et un modeste vallum morainique formé par un glacier local ayant façonné le cirque dans la falaise, le paysage ne présente aucun dépôt morainique important.

2.3 Milieux naturels

Le massif de La Dôle présente des milieux naturels riches et d'une grande diversité qui se structurent et se localisent en fonction des caractéristiques géologiques. Les pentes boisées sont caractérisées par une mosaïque de forêts subalpines sur terrains rocaillieux, alors que les grandes surfaces ouvertes au sommet du massif sont occupées par des pâturages boisés et de vastes prairies et pâturages secs, pour la plupart d'importance nationale. En raison de l'altitude, des températures basses et des fortes précipitations, la flore locale comprend des espèces typiquement alpines.

Vers le bas des pentes de La Dôle, les forêts sont caractérisées par les hêtraies et les érablaies et dominées par la hêtraie à sapin typique (*Festuco-Abieti-Fagetum*), la hêtraie à séslerie (*Seslerio-Fagetum*) et l'érablaie à langue-de-cerf typique (*Phyllitido-Aceretum*). Vers le sommet, les forêts évoluent vers des associations forestières liées aux pentes d'éboulis, comme la pessière-sapinière à asplénium sur gros blocs (*Asplenio-Abieti-Piceetum*) et l'érablaie à orme (*Ulmo-Aceretum*), cette dernière étant très rare. Ces forêts, vastes et diversifiées, y compris dans leur structure, accueillent plusieurs espèces rares et en danger, dont le Grand Tétrás (*Tetrao urogallus*), l'espèce la plus emblématique de la région.

Le sommet est occupé par de grandes prairies maigres alpines et subalpines, majoritairement des pelouses calcaires fraîches (*Caricion ferrugineae*) et des pelouses mi-sèches médio-européennes (*Mesobromion*), parfois bordées d'ourlets maigres xérophiles (*Geranion sanguinei*). Les plus clairsemées et sèches de ces prairies accueillent plusieurs espèces spécialisées comme le Gomphocère tacheté (*Myrmeleotettix maculatus*), espèce de criquet en danger, et de nombreux papillons rares comme l'Azuré du serpolet (*Maculinea arion*).

Les rochers affleurants, les éboulis et les falaises sont densément présents sur les crêtes. La végétation des éboulis calcaires thermophiles (*Stipion calamagrostis*) et celle des parois calcaires ensoleillées (*Potentillion*) constituent, en association avec les murs de pierres sèches, des milieux favorables à plusieurs animaux rares et en particulier à l'avifaune et aux reptiles. Ces milieux abritent aussi plusieurs plantes rares et en danger à l'exemple de la Grassette à grandes fleurs (*Pinguicula grandiflora*) – une plante carnivore colonisant les rochers moussus et humides des bords des ruisseaux et des pâturages – et de l'Aconit anthora (*Aconitum anthora*), une espèce en danger typique des prairies et des pentes rocheuses.

2.4 Paysage historico-culturel

Le massif de La Dôle a probablement été colonisé par l'homme à partir de la seconde moitié du Moyen Âge, ce qui a occasionné des défrichements partiels à la limite supérieure de la forêt. Ces surfaces créées pour l'estivage du bétail se localisent principalement sur le pourtour du sommet, en partie sous forme de pâturages boisés plus ou moins denses. Des murs de pierres sèches, vraisemblablement aménagés à partir du XVIII^e siècle avec les blocs calcaires des pâturages pour remplacer d'anciennes clôtures en bois, délimitent et structurent les zones défrichées, en particulier sur la partie ouest du massif.

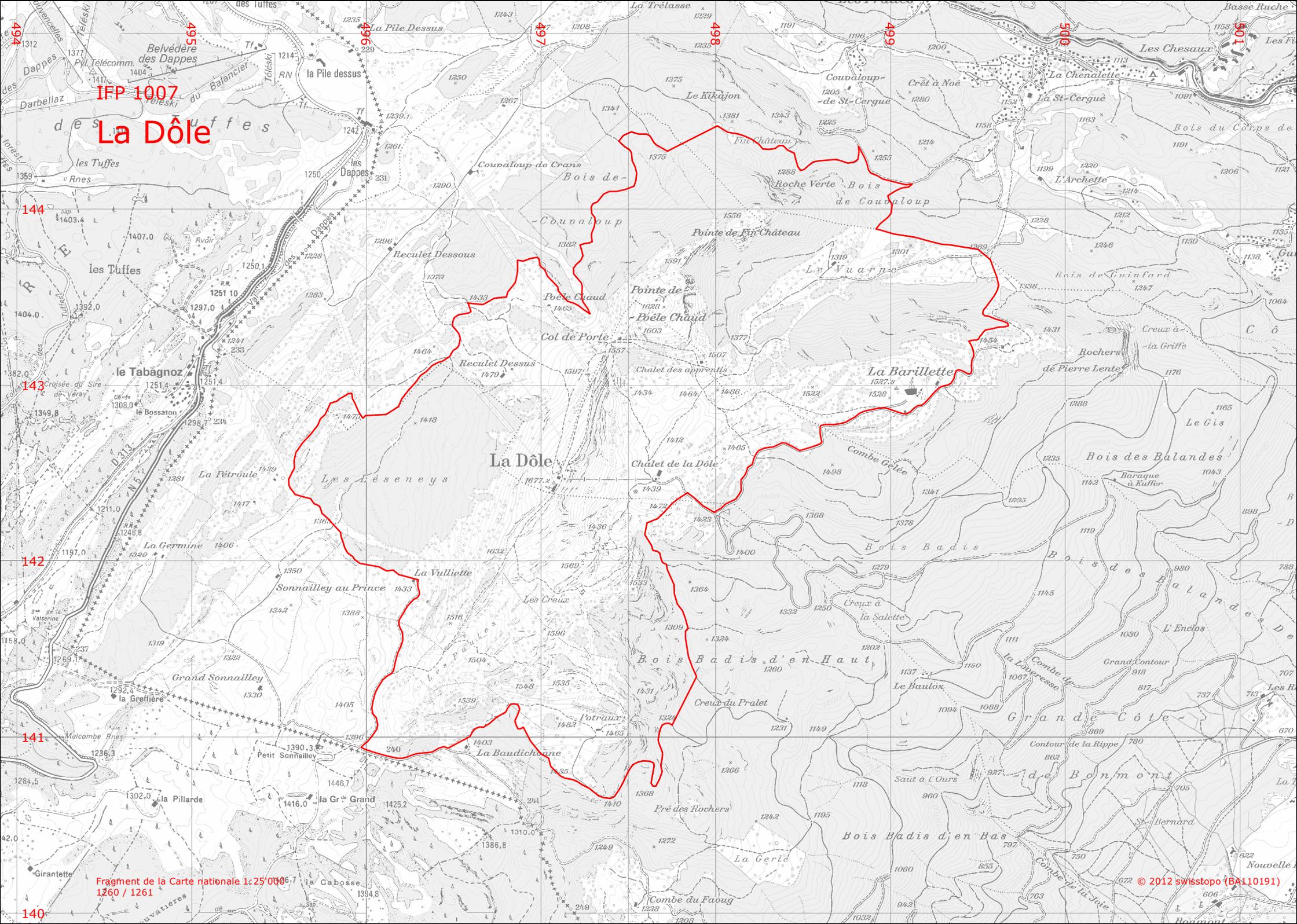
La fabrication fromagère débute vers la fin du XVII^e siècle et impose l'édification de nouveaux chalets d'alpage, d'une typologie spécifique, adaptée à cette activité. Les huit constructions du site, localisées au milieu des pâturages, ne sont plus utilisées à cet effet. Un chalet sur deux sert à loger les bergers, les autres permettent d'abriter le bétail et contribuent surtout au remplissage des citernes par l'intermédiaire des toitures, fonction vitale pour abreuver le bétail sur un relief calcaire. De grandes dimensions et édifiés en maçonnerie, ils constituent un patrimoine architectural parfaitement intégré dans le paysage.

La sphère érigée sur le sommet de La Dôle, devenue emblématique, marque profondément le paysage. Elle contient un radar pour l'aviation et une station météorologique depuis le milieu des années 1960. L'émetteur de La Barillette avec son pylône a été mis en service en 1955 à l'usage de la radio et de la télévision.

Avec ses paysages naturels, sauvages et facilement accessibles, le massif de La Dôle est reconnu en tant que cadre privilégié pour le tourisme estival et hivernal.

3 Objectifs de protection

- 3.1 Préserver le caractère naturel du paysage des crêtes.
- 3.2 Conserver la silhouette du massif.
- 3.3 Conserver les formes géologiques et géomorphologiques, en particulier l'imposante paroi calcaire du sommet.
- 3.4 Conserver la mosaïque paysagère de forêts, pâturages boisés, prairies et pâturages secs, arbres isolés et milieux minéraux.
- 3.5 Conserver la qualité et la diversité des forêts subalpines.
- 3.6 Conserver la qualité et l'étendue des milieux rocailloux, des prairies et pâturages secs et des pâturages boisés.
- 3.7 Conserver les habitats pour les espèces végétales et animales rares et caractéristiques et en particulier les habitats pour les tétraonidés.
- 3.8 Conserver une utilisation agro-sylvo-pastorale adaptée au contexte local et permettre son évolution.
- 3.9 Conserver les structures et éléments paysagers caractéristiques tels que les pâturages boisés, le bâti traditionnel et les murs de pierres sèches.
- 3.10 Conserver la tranquillité du versant sud du massif et des forêts.



IFP 1007
La Dôle

144

143

142

141

140

Fragment de la Carte nationale 1:25'000
1260 / 1261

© 2012 swisstopo (BA110191)